

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne...
Réclames...
Faits divers...
RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.
Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

25 Novembre 1881.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance d'hier jeudi. — Le ministre des
finances dépose plusieurs projets de loi
relatifs :

1° A l'attribution de crédits nouveaux
nécessités par l'augmentation du nombre
des députés et par la création de divers
ministères ;

2° Aux sommes reconnues nécessaires
pour faire face aux dépenses de l'expédition
de Tunisie en janvier 1882. A ce sujet, le
ministre s'excuse de se trouver dans l'obli-
gation de réclamer un vote de crédit afférent
à un exercice qui n'est pas encore ouvert.

La Chambre ajourne à lundi la discus-
sion sur l'élection de M. de la Villegontier,
à Fougères, des pièces inédites sont en effet
parvenues le matin même au candidat élu.

La Chambre valide sans débat l'élection
de M. Paul de Cassagnac à Mirande.

M. Bouchet, adressant une question au
ministre des travaux publics à propos des
ports de Marseille, demande que les nou-
veaux projets soient tout aussi bien que
les anciens soumis à l'enquête ordonnée.
Le ministre répond que ces projets n'ayant
pas été présentés à temps ne sauraient figurer
dans l'enquête, mais que le préfet des
Bouches-du-Rhône doit en saisir la commis-
sion spéciale qui a été instituée au chef-
lieu du département. M. Bouchet se déclare
satisfait de cette réponse.

L'ordre du jour appelle la discussion de
l'élection de M. Boscher-Delangle dans l'ar-
rondissement de Loudéac. Le rapport con-
clut à l'invalidation. Après un discours de
M. Boscher-Delangle, auquel répond M.
Galpin, rapporteur, M. Lorois monte à la
tribune pour combattre les conclusions du
bureau.

M^r l'évêque d'Angers, parlant en faveur
de M. Boscher-Delangle, dit que le mi-
nistre du culte ne peut être séparé du ci-

toyen et qu'à ce titre le clergé a pu interve-
nir en faveur de M. Boscher-Delangle.

M. Waldeck-Rousseau déclare, comme
ministre de l'intérieur, qu'il veillera à l'ob-
servation stricte des règles concordataires
sous ce rapport.

La Chambre invalide M. Boscher-Delan-
gle par 402 voix contre 93.

La proposition de loi tendant à proroger
le délai primitivement accordé aux victimes
du 2 décembre 1851 pour faire valoir leurs
droits est adoptée.

La séance est levée.

Chronique générale.

M. GAMBETTA ET LA RÉVISION DU SÉNAT.

Nous croyons savoir que, dans la soirée
de mardi, M. Gambetta a eu une entrevue
avec les présidents et vice-présidents du
Sénat et de la Chambre des députés, et avec
les anciens présidents et vice-présidents
des groupes parlementaires de la gauche
des deux Chambres, à l'exception de l'ex-
trême gauche.

Cette entrevue avait pour but de con-
naître le sentiment des chefs du parti répu-
blicain relativement à la question de révi-
sion.

Naturellement, sous le prétexte de les
consulter, M. Gambetta a surtout exposé
aux membres de cette réunion sa propre
manière de voir.

En ce qui concerne les sénateurs inamo-
vibles, le président du conseil voudrait
qu'ils fussent nommés, à certaines époques
fixes, par le congrès.

Pour l'élection des sénateurs départemen-
taux, il pense qu'il faut accorder aux com-
munes un nombre de délégués répondant
au chiffre de la population. (Cette indica-
tion a été déjà fournie par la République
française.)

Contrairement à ce que l'on croyait, M.
Gambetta ne partage pas l'avis de ceux qui
dénient au Sénat le droit d'amender le bud-
get; bien au contraire, il voudrait inscrire

ce droit dans la Constitution, en termes
clairs et précis. Il estime, en effet, que la
Chambre haute est plus que jamais un con-
tre-poids nécessaire aux impatiences de la
Chambre, et que, par conséquent, loin de
l'affaiblir, il faut la fortifier.

Enfin, M. Gambetta n'admet pas la sou-
veraineté absolue du congrès, et il prétend
que cette Assemblée n'a pas mission de ré-
soudre d'autres questions que celles propo-
sées par les deux Chambres avant sa réu-
nion.

La date de la séparation de la Chambre
paraît devoir être reculée de quelques jours.
On parle maintenant du 15 décembre.

Avant-hier, a eu lieu, au ministère de la
justice, sous la présidence de M. Martin-
Feuille, une réunion des anciens membres
de la commission d'études sur la réorgani-
sation de la magistrature.

Voici, d'après les idées échangées dans
cette réunion, quelles seraient les bases de
la réorganisation judiciaire proposée par le
gouvernement :

1° Abolition par extinction ou par éléva-
tion, du principe de l'inamovibilité;

2° Diminution par extinction du person-
nel judiciaire ;

3° Augmentation de la jurisprudence et
des attributions des juges de paix.

Contrairement à ce qui avait été dit tout
d'abord, il n'y aurait aucune suppression de
tribunaux.

M. PAUL BERT.

On nous envoie, dit le Figaro, une bro-
chure parue en 1870, d'où nous extrayons
ce qui suit :

« Eh bien! monsieur Bert, voyons, le-
quel de vous ou de moi a le mieux servi son
pays!

» Prévoyant où nous conduisait l'Empire,
j'ai constamment été l'ennemi acharné de Na-
poléon, dont le gouvernement m'a toujours

traité en adversaire; tandis que vous, jus-
qu'au 4 septembre 1870, vous avez été, par
ambition, son plus dévoué serviteur; avez
demandé la croix de la Légion-d'Honneur, et
elle vous était promise pour la fête du 15 août;
vous ne sauriez le nier, car je pourrais pro-
duire des preuves irrécusables. J'ai lu les
termes de votre requête, et j'y ai vu que
vous demandiez la décoration parce que
vous étiez le seul des professeurs de la
Faculté qui ne fût point décoré... » etc.

(Extrait de la brochure intitulée : Les Alle-
mands dans l'arrondissement de Sens en 1870
et 1871.)

Nous serions curieux de connaître l'avis
de M. Paul Bert au sujet des preuves irré-
cusables dont parle son adversaire, qui
paraît bien sûr de son fait!

M. J. J. Weiss fait, dans le Figaro, un
long éloge de M. Cocher, et incidemment
parle de M. Jules Mahias, le préfet de Gre-
noble qui vient de mourir. « C'était, dit-il,
» le roi des secrétaires de rédaction, Jules
» Mahias, et un honnête homme, depuis
» préfet de divers départements, préfet so-
» lide et modéré, qui fut bien bêtement desti-
» tué, par Beulé, après le 24 Mai. »

M. Weiss, qui vise parfois à la gravité de
l'historien, devrait surveiller sa mémoire.
M. Mahias n'a pas été destitué par M. Beulé.
M. Henri d'Iderville, préfet d'Alger au 24
mai, prouve, au contraire, que M. Mahias
fut maintenu par M. Beulé. M. d'Iderville fit
lui-même la démarche auprès du ministre
de l'intérieur.

« Après m'avoir écouté, le nouveau minis-
tre se prit à rire: « Ma foi, me dit-il, tu fais
» bien de me prévenir, et tu arrives à temps.
» La petite préfecture d'Oran est une de
» celles qui est la plus sollicitée, personne
» ne supposant que le bon Mahias, ancien
» secrétaire de la Défense nationale, veuille
» conserver son poste et servir le Maréchal.
» Mais, puisqu'il en est autrement, nous le
» garderons à Oran. Ce n'est pas un mé-
» chant homme; il est en effet très-aimé et

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

SERMENT DE MADELEINE

Par Charles DESLYS.

XVIII

A TRAVERS LES VOSGES

Six mois se sont écoulés.

Madeleine poursuit son plan. Elle s'est mise en
route avec une petite voiture traînée par un âne.
Sur le devant, Petit-Pierre peut s'asseoir. Sa mère
chemine à pied, sous la pluie ou le soleil.

Dans chaque village de quelque importance, on
s'arrête sur la place. La toile imperméable, qui
ferme un des côtés du chariot, se soulève comme
un rideau de théâtre. Ce théâtre, c'est une bouti-
que. La boutique à treize sous.

Mercerie, parfumerie, quelques ustensiles de
ménage et quelques jouets, toutes sortes de bibelots
formant un étalage ambulante, tel est le commerce
de Madeleine.

Il faut voir comme son fils la seconde! On s'in-

teresse à ce bel enfant, à cette courageuse veuve
qui porte si dignement son deuil. C'est à qui achè-
tera quelque chose à la Dame noire.

Le respect à sa part dans ce surnom. Elle réalise
des bénéfices. Eh! mon Dieu, peut-être en conti-
nuant arriverait-elle à la fortune. On ne sait pas ce
que rapportent ces métiers de gagne-petit!

Mais telle n'est pas l'ambition de la veuve de
Jean Michaud. Son but, on le connaît. N'ayant rien
pu découvrir aux environs de Vittel, elle cherche
plus loin quelque preuve, une inspiration qui la
mette sur la trace de la vérité. Raynal lui a donné
deux lettres de recommandation, l'un du chef du
parquet, l'autre de l'évêque. Prétextant son né-
goce, elle se présente chez le curé, chez le juge de
paix, et, quand une physionomie lui semble méri-
ter toute confiance, elle montre sa lettre, elle ra-
conte son histoire, elle sollicite des renseignements.

Ailleurs, sur les marchés, dans les auberges, son
oreille est sans cesse aux écoutes, sans cesse son
regard en observation. Lui survient-il un espoir,
elle stationne quelque temps au même endroit.
Quand cette nouvelle illusion s'évanouit, elle ne se
décourage pas. Allons plus loin! dit-elle.

Et Petit-Pierre de s'écrier :

— En route, Marlin!

Martin, c'est l'âne.

On a déjà rencontré la plupart des forains, ma-
quignons, saltimbanques, mendiants et autres

nomades qui exploitent la contrée. Les types étran-
ges et dangereux n'y manquent pas. Ici, des
gitanos; là, des musiciens allemands, des filous de
profession, parfois même quelques repris de
justice. Madeleine ne les évite pas, au contraire.
Elle provoque, elle saisit l'occasion de leur être
secourable; elle les interroge et les fait causer les
uns des autres. Rien ne la rebute ni ne l'intimide.
La nuit comme le jour, avec ou contre tous,
l'esprit tendu sans relâche vers le même objectif,
elle persévère dans son espionnage acharné, sub-
lime. Mais tout le monde ne le comprend pas
ainsi: il y a des railleurs, il y a des ennemis. Petit-
Pierre veille sur sa mère. Au besoin, il la défen-
drait.

Ce n'est qu'un jeune garçon d'une douzaine
d'années, mais grand et fort pour son âge. Vous
diriez un adolescent. Le malheur, l'amour filial ont
mûri son intelligence et sa bravoure. Avec cela,
les voyages.

On a déjà fait bien du chemin. Après les arron-
dissements de Neufchâteau, de Mirécourt et
d'Épinal, ceux de Remiremont et de Saint-Dié,
toutes ces charmantes bourgades des hautes
Vosges. Puis on s'est enfoncé dans la montagne,
on est maintenant à Gérardmer.

Nous allons chercher bien loin, par delà nos
frontières, les grands aspects de la nature, les
scènes pastorales, et nous les avons tout près, chez

nous. Rien de pittoresque, rien de délicieux
comme ces forêts, ces vallées, ces lacs, cet
Oberland français qui sépare l'Alsace et la Lor-
raine. Gérardmer en est l'Interlaken. Ses riantes
nappes d'eau s'encadrent de magnifiques forêts de
sapins et de hêtres, gracieusement étagées dans
des perspectives alpestres. A peine quelques hautes
cimes sont-elles dénudées. De ces chaumes, quels
panoramas!

Plus d'un Righi se rencontre dans nos Vosges.
On y trouve à chaque pas des ruisseaux, des
rochers, des cascades. C'est moins grandiose
assurément que la Suisse; mais un charme particu-
lier, une suave poésie émane de toute cette
contrée forestière. On se prend vite à l'aimer. Rien
n'égale la fraîcheur de ces vertes prairies, où
blanchissent les longues pièces de toile tissées
dans chaque ferme. Cette industrie se concentre à
Gérardmer, un simple village, mais plus étendu,
plus peuplé, plus riche que bien des villes. Aussi
les forains arrivent-ils en foule à son grand marché
d'automne.

Pour la première fois, Madeleine y revit cette
troupe d'acrobates qui faisait sensation à Vittel
quelques jours avant l'assassinat d'Anselme, et qui,
depuis lors, avait disparu, échappant à toutes les
recherches de la justice.

C'était une famille composée du père, de la
mère, d'un oncle jouant le rôle de père et de trois

» fort bien avec son évêque. Je ne pense pas que le duc de Broglie ait aucun grief contre lui. Ainsi donc, tu peux rassurer tes amis, nous ne toucherons pas à Mahias ! »

» Le 4^{er} juin, je reçus de la préfecture d'Oran, le télégramme suivant :

« Comte d'Ideville, Boulogne (Seine).
 » Reçois lettre. Remerciements. Très-bien ici, où recueilli toutes sympathies. Vous verrai à Alger avec plaisir.
 » Compliments sincères.

» Signé : MAHIAS. »

M. Mahias fut destitué plus tard, en même temps que M. d'Ideville, mais nullement par M. Boulé.

NOUVELLES D'AFRIQUE.

Le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante du général Saussier :

Tebessa, 23 novembre, 11 h. matin.
 Nous sommes entrés, aujourd'hui 20, à Gafsa. Notre marche sur cette ville a produit les résultats attendus : les Fraichiches et les Madjeurs, se voyant séparés des Hammamas qui, par leur présence, les maintenaient dans l'insurrection, viennent d'arriver à mon camp pour demander l'aman.

Alger, 22 novembre, soir.
 Le bruit court que le courrier du général Delebecque, pour le Kreider, a été dévalisé par les insurgés.

On annonce aussi qu'un détachement de troupes algériennes a été exterminé. Le bruit de l'occupation de Figuiq n'est pas encore confirmé.

Alger, 23 novembre.
 La colonne Delebecque, arrivée à Moghar Tahtani, a enlevé à l'ennemi 4,000 moutons, 480 chameaux chargés, 460 bœufs, un certain nombre de chevaux et des armes.

Les goums de la colonne Négrier ont repris aux Ouled-Yacoub 4,000 moutons qu'ils avaient razzés.

La connivence des Mahiaia avec Si-Sliman paraît certaine.

Le ministre de la guerre a reçu la dépêche télégraphique suivante du général Japy :

Tunis, 23 novembre.
 La résistance tentée par les Ouled-Ayar touche à sa fin. Ils ont été cernés et dispersés par les colonnes d'Aubigny, Philibert et de La Roque. Les ordres les plus sévères ont été donnés pour que cette tribu soit châtiée comme elle le mérite.

En résumé, les opérations qui ont pour but la pacification de la Régence se continuent sans incident et sans résistances sérieuses.

Nous détachons les passages suivants d'une lettre adressée de Tunisie par un jeune soldat, notre compatriote, à sa famille :

Sidi-Allait ou Sidi-Lanni, 14 novembre 1881.

« Ma chère mère,

» Il n'y a pas grand'chose de changé

depuis ma dernière du 5 ou 6. Nous avons cependant un peu changé d'endroit, car, quoiqu'au même camp, nous sommes dans un petit bois de cactus (ou figuiers de Barbarie), sur une petite hauteur; nous en avons abattu une partie pour dresser nos tentes et former des allées jusqu'à un puits d'eau assez bonne qui se trouve au bas; il fait toujours grand chaud le jour, quoique les nuits soient fraîches et même froides; demain, pain pour deux jours et viande fraîche, venus de Sousse hier au soir.

» Le chemin de fer et le télégraphe entre Sousse et Kairouan avancent rapidement, dans 15 jours ils seront rendus ici; il se forme en ce moment une compagnie-franche, 48 hommes de bonne volonté par bataillon, pour garder ces deux voies et protéger les convois.

» Nous ne savons pas encore quand nous bougerons d'ici; en attendant, tous les jours il y a deux compagnies pour accompagner ou chercher les convois à moitié chemin de Ouel-Laya; nous en sommes tous les deux jours.

» Hier matin, dimanche, nous partions à 7 heures, sans avoir eu le temps de prendre même le café, de la faute des cuisiniers; nous avons fait 12 kilomètres du côté de Ouel-Laya, pour attendre un convoi très-considérable qui devait partir de Sousse à 6 heures. Depuis 40 heures nous l'attendions, il n'est parti de Sousse qu'à 40 h. 1/2 et n'est arrivé à nous qu'à 8 h. 1/2 le soir. Il fait noir dès six heures, et nous n'avons rien dans le cornet; il avait mouillé à verse toute la nuit et les chemins étaient tellement mauvais, les chevaux et les chameaux ne pouvant pas marcher, que nous ne sommes arrivés au camp qu'à minuit 1/2. Heureusement qu'à une pose j'ai trouvé un litre de vin à 4 fr. 50 et deux petits pains pour 50 c. (2 sous en France et meilleurs).

» En arrivant, nous avons dévoré l'espèce de rata de conserves et la soupe froide, et nous ne nous sommes couchés que vers 2 heures. Heureusement que nous avons repos aujourd'hui; demain matin, nous retournerons accompagner un convoi de malades venant de Kairouan ce soir; malheureusement il y a beaucoup de malades. La semaine dernière, 2 convois, un de 248 et un de 180, et demain environ 450; il en meurt beaucoup à Sousse, trois ou quatre par jour, et beaucoup sont renvoyés en France pour mourir s'ils font la traversée: 4 mort et 2 malades partis pour France depuis 15 jours dans mon escouade; vraiment si l'on n'avait pas quelques sous pour se soutenir, quoique l'on paye tout cher, on ne résisterait pas longtemps avec ce qu'on nous donne; ils ne doivent pas dire cela sur les journaux, mais sois bien sûre, ma chère mère, que tout ce que je te dis n'est malheureusement que la triste vérité. Il y a beaucoup de tortues dans les cactus; si je savais les arranger, nous pourrions en manger. Mais l'autre jour, Félix et moi, nous avons mangé des rats au vinaigre et aux oignons, c'était excellent; et nous mangeons souvent des limas blancs et gris ou des petits frichis de pommes de terre que nous achetons pour nous soutenir un peu.

rent son récit avec un vif intérêt, mais sans trouble.

— Qu'êtes-vous donc devenus depuis ce temps-là ? dit Madeleine.

— Ah !... c'est une lamentable odyssee ! répondit le père, orateur de la troupe.

» L'ambition ! la soif de l'or et des excursions lointaines ! Nous appareillâmes pour la Belgique, puis la Hollande... contrées ingrates, où l'art n'est pas apprécié.

» Vous souvient-il de Coco, notre cheval savant ?... Un jour, jour fatal ! il se cassa la jambe en exécutant le saut périlleux. Il fallut l'abattre... et, vu la débâche déjà imminente, utiliser en bifeaks assez durs les quelques parties charnues qui lui restaient.

— Pauvre Coco ! dit l'un des enfants, en guise d'oraison funèbre.

Les deux autres y ajoutèrent un gros soupir.

Évidemment, pour la famille tout entière, le cheval avait été un camarade, un ami.

— Nous le remplaçons, reprit l'oncle, par un théâtre de marionnettes... et, comme vous le voyez présentement, nous y jouons *Victor ou l'Enfant de la forêt*, *Geneviève de Brabant*, *la Tentation de saint Antoine* et autres mélodrames fort goûtés de nos ancêtres. Mais le classique ne fait plus recette aujourd'hui. Il leur faudrait de la musique d'Offenbach... et malgré les prodiges acrobatiques de la famille, malgré le boniment de l'oncle, nos der-

Etranger.

Le Paris-Journal a reçu de son correspondant spécial la dépêche suivante :

Saint-Petersbourg, 22 novembre.

Hier matin, la police a relevé trois cadavres aux abords du cirque Cinizelli : un officier d'infanterie trouvé dans le square dit des Jagénieurs, derrière le cirque; un sergent de ville aposté de l'autre côté, en face de l'entrée principale, et enfin un ouvrier mécanicien, sur le quai de la Fontana, à quelques mètres plus loin.

Tous trois ont succombé à des balles de revolver, tirées, il faut l'admettre, par une main de maître, non pas à bout portant, dans la lutte, mais à quelque distance, par surprise; car sur aucune des victimes, atteintes toutes trois à la tête, presque au même endroit, on n'a constaté nulle autre trace de violence, ni même le signe d'une douloureuse agonie.

Ces hommes ont dû tomber foudroyés, à l'endroit où ils se trouvaient.

L'officier avait conservé sa montre, son portefeuille et ses bagues. Les deux autres victimes leur porte-monnaie. L'assassin n'est donc pas un voleur, mais certainement un des plus habiles meneurs de la bande noire qui, sous prétexte d'idées révolutionnaires, tue sans discernement, pour le plaisir de tuer, tout serviteur du gouvernement.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 novembre.

On rachète des rentes, les cours s'élèvent, les impressions semblent meilleures.

Le 3 0/0 monte à 116.20 et le 3 0/0 à 85.45.

Les valeurs de crédit ont un marché assez ferme. Les capitalistes accordent une attention suivie aux actions de la Banque Transatlantique, qui, bien qu'à son début, a déjà récolté des bénéfices sérieux, on peut donc compter sur un dividende très-important.

Le Crédit Foncier a des demandes importantes sur le marché du comptant à 1,715.

La Banque Nationale est assez active, les achats trouvent difficilement leurs contre-parties, chacun gardant cette valeur en portefeuille.

Par contre, le comptant achète d'une manière suivie à 850 les actions du Crédit Lyonnais; cette préférence se comprend parfaitement, vu la situation prospère de cet important établissement de crédit.

Le petit capitaliste ne peut faire un meilleur choix en achetant des obligations de l'Hypothèque Foncière : bon revenu, remboursement avec prime de 125 fr. et garanties hors ligne, telles sont les qualités de ce placement.

Veut-on placer son argent à 3 0/0, il faut acheter des actions de la Société Générale de Fournitures Militaires, on cote aujourd'hui 540.

Bon courant de demandes sur la Banque Romaine, cette valeur fait prime de 25 fr. par action, on peut prévoir des prix élevés à bref délai.

On fait 560 sur la Banque de Prêts.

Aujourd'hui on a coté 465 sur le Malétra.

Le marché des obligations des Messageries Fluviales est très-animé, on fait 289.

La Société Générale de Laiterie est demandée à 645.

Les actions Alais au Rhône sont traitées de 300 à 305, les obligations sont également recherchées à 305.

Tout le monde s'occupe beaucoup de la Grande Compagnie d'Assurances, dont le marché s'agran-

nières pérégrinations sont loin d'avoir été brillantes... Si, du haut de ces montagnes, la fortune ne descend pas vers notre boursicot... *Flambatus est!*

— Malheur ! dit la femme, il nous faudra vendre les poupées !

— Ça ne se mange pas, conclut tristement le père.

— Bah ! riposta l'insouciant Hercule, à la grâce du bon Dieu qui donne la pâture aux petits oiseaux... et aux banquistes !

Il se mit à jongler avec sa progéniture. C'était l'heure de la répétition. Les exercices furent accompagnés par les couplets des *Gueux* et des *Rohétiens* de Béranger.

— Ça donne du muscle, dit le saltimbanque, et de l'espérance !

Tout attestait la sincérité de ce tableau, de ces paroles. Madeleine, cependant, voulut tenter une épreuve.

Le lendemain, jour de pluie, comme on avait dû faire relâche et que les enfants déjeunaient de pain sec, elle laissa tomber à dessin, derrière leur tréteau, son porte-monnaie contenant quelques pièces blanches.

Une heure plus tard, la petite fille le lui rapportait.

— Voilà ce que vous avez oublié chez nous, madame.

La veuve de Jean Michaud contraignit ses voi-

dit chaque jour, on cote 708, la prime des actions est très-importante.

Chronique militaire.

On loue beaucoup la nomination du nouveau directeur de l'infanterie au ministère de la guerre, le général de Launay; le général Campenon semble choisir ses collaborateurs pour leur capacité et non pour leurs opinions, comme faisait le général Farre.

Les autres ministres devraient bien suivre cet exemple; mais malheureusement il ne faut pas y compter.

Une belle innovation du nouveau ministre de la guerre. — Il vient de décider que la photographie en pied de tous les officiers supérieurs de l'armée, artillerie, génie, cavalerie et infanterie en tenue de service serait envoyée au ministère de la guerre pour être jointe au dossier.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le ministre de l'intérieur a transmis aux préfets des instructions concernant les rapports qu'ils doivent avoir avec les députés des départements qu'ils administrent.

Il les invite à ne pas subordonner le pouvoir préfectoral et à ne prendre leur mot d'ordre qu'au ministère.

Voilà qui va déranger bien des petites habitudes !

Il paraît que plusieurs préfets sont très-embarrassés, étant pris entre les exigences des députés de leur département et les instructions précises du ministre de l'intérieur. On s'attend à de nombreuses démissions.

MM. Lockroy et Naquet ont déposé sur le bureau de la Chambre des députés une proposition tendant à la nomination d'une commission de vingt-deux membres chargée de rechercher les moyens de supprimer totalement les octrois. Ils proposent trois solutions :

Dégrever à l'aide des plus-values budgétaires et du bénéfice de la conversion, ou établir l'impôt sur le revenu, ou laisser aux communes le soin de choisir d'autres taxes municipales.

Il est question à la Banque de France de remettre en circulation les coupures de 30 francs à partir du 4^{er} janvier prochain.

Dimanche dernier, dit le *Journal du Centre*, a été portée à la Châtre la dépouille mortelle de M. Guillemat, pharmacien et conseiller municipal à Châteauroux (Indre).

Comme Claude Bernard, Havin, Lillier, Jules Mahias, et tant d'autres, M. Guillemat, qui, en son vivant, était républicain radical, se voyant hier au seuil de l'éternité, s'est souvenu de son catéchisme, de sa première communion, des leçons et des

sins au partage de ce peu d'argent. Elle s'était dit :

— Braves gens ! Oh ! ce n'est pas encore ceux-là !

.....

Vers le printemps, Madeleine se trouvait à Malhouse.

Un dimanche matin, tandis que Pâtil-Pierre l'aidait pour son étalage, elle entendit tout à coup, derrière elle, une voix bien connue s'écrier :

— En voilà de la chance ! Vous rencontrez ainsi tous les deux juste au débarqué du chemin de fer ! Eh ! oui, c'est moi, Pierrot ! Votre serviteur, la bourgeoise !

C'était Barnabé qui parlait ainsi. (A suivre.)

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

LUNDI 28 novembre 1881.

RIGOLETTO

Grand opéra en 4 actes; paroles de Scribe, musique de VERDI.

Distribution : le duc de Mantoue, MM. Leroy; Rigoletto, Yrac; Sparafucile, Lamarche; Monterone, Grandard; Borsa, Vernon; Ceprano, Pascaud; Marcello, Demon; un huissier, Gascq; Gilda, M^{lle} Arnaud; Madeleine, Guérin; la comtesse, Hugot; Joanna, Moine; un page, Bourgain. — Seigneurs, dames, pages, etc.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

prières de son enfance, et n'a pas voulu aborder ce suprême passage de l'une à l'autre vie sans régler ses comptes avec Dieu et recevoir les dernières consolations de la religion.

Ce nous est un sujet de grande satisfaction à nous, croyants, de savoir que beaucoup qui avaient oublié Dieu reviennent à lui avant de mourir et que pas un fidèle pratiquant n'a l'idée de devenir libre-penseur, solidaire, franc-maçon, etc., avant de quitter ce monde. Ce doit être également une consolation pour les familles chrétiennes.

CHERMIN DE FER. — Le ministre des travaux publics vient d'autoriser l'ouverture à l'exploitation, à partir du 20 novembre courant :

1° Du chemin de fer de Vendôme à Pont-de-Braye. — Longueur : 27 kilomètres 262 mètres ;

2° Du chemin de fer de Blois à Vendôme. — Longueur : 33 kilomètres 478 mètres.

THEATRE DE SAUMUR. — On nous annonce, pour lundi prochain, une représentation de l'œuvre de Verdi, *Rigoletto*.

M. Yrac chantera le rôle de Rigoletto ; M. Leroy, celui du duc de Mantoue ; M. Vernon, celui de Borsa ; M^{me} Arnaud, celui de Gilda ; M^{me} Guérin, celui de Madeleine. — Les autres principaux rôles seront interprétés par MM. Lamarque, Grondard, M^{me} Hugot et Moine.

Le *Journal de Maine-et-Loire* d'hier a publié un article sur le festival donné dimanche par l'Association artistique d'Angers.

« Ce n'est certes pas exagérer, dit notre confrère, que de qualifier de solennité musicale le beau festival de dimanche. Quatre ou cinq fois par an, l'Association artistique nous convie à des concerts qui constituent un véritable régal pour l'oreille. Le programme de la dernière réunion qui rompit un peu avec les habitudes classiques de la maison, était assez varié pour constituer un attrait, même pour les moins connaisseurs en art lyrique. Tout pour la musique moderne, tel a été le bilan de cette journée si bien remplie, où le maître italien Verdi coudoyait les musiciens français, des jeunes s'il en fut, avec M. Victorin Joncières et notre aimable compatriote M. Jules Bordier. »

Le *Journal de Maine-et-Loire* fait un juste éloge de la suite d'orchestre de *Chatterton*, du maestro angevin ; il donne ensuite des détails sur l'excellente exécution des œuvres de M. Victorin Joncières, dirigées par l'auteur, et termine en constatant le grand succès obtenu par la brillante cantatrice, M^{me} Giulia Bressoles.

BRESSUIRE.

Un accident est arrivé jeudi matin sur la ligne du chemin de fer d'Orléans, à 4 kilomètres de Bressuire, dans les circonstances suivantes :

Le train n° 38, parcourant la ligne de Niort à Angers, et arrivant à Bressuire à huit heures du matin, a rencontré, au passage à niveau, à l'entrée du village de Terres, dans une courbe, sur une pente et un remblai, une voiture attelée de deux chevaux et contenant une grande quantité de marchandises. Cet obstacle provenait de ce que le domestique de M. Loiseau, négociant à Bressuire, parti en tournée dès le matin, lourdement chargé, avait à traverser le chemin de fer. Arrivé à cette destination un quart d'heure à peu près avant l'heure réglementaire prescrivant de tenir les barrières fermées, il se mit en devoir de continuer sa route, lorsque, engagé sur la voie, l'un de ses chevaux, dont la rêne venait de s'accrocher dans le bout du timon, tourna subitement, entraînant son compagnon, malgré tous les efforts du conducteur pour les retenir. Les roues de l'avant-train, glissant entre le rail et le contre-rail, s'y enfoncèrent tellement qu'il fut impossible, en dépit de tous les secours et les moyens employés, de les en retirer.

Bien que toutes les précautions commandées par le service fussent prises par la garde-barrière pour éviter le danger, le mécanicien prétend qu'il lui a été impossible de s'arrêter à temps. Un signal d'arrêt avait pourtant été fait à 500 mètres, et des pétares, qui n'ont pas manqué leur effet, placés à 370 mètres. La voiture a été complètement broyée ; les marchandises, qu'on ne peut retrouver que par débris, ont été

éparpillées sur la voie. L'un des chevaux — de ceux que, dans l'espoir de se tirer d'embarras, on avait négligé de dételé — a succombé immédiatement ; le second a été abattu dès le lendemain. La machine elle-même, quoique ne paraissant pas avoir subi de grandes avaries, a dû être renvoyée dans les ateliers de Tours.

Comment le déraillement a-t-il pu être évité ? C'est ce que chacun se demande.

On frémit quand on songe au péril épouvantable qu'ont couru les voyageurs, plus nombreux ce jour-là qu'aux jours ordinaires, à cause du marché de Bressuire.

On écrit de Cerizay, le 21 novembre 1884, au *Peitou* :

« La série des expéditions grotesques à l'abbaye de Beauchêne continue toujours.

» Après ma lettre du 30 octobre, par laquelle je vous apprenais l'ouverture de la chapelle, j'avais dédaigné de vous faire connaître une première descente de justice avec les appareils d'usage pour constater autrement que par les yeux : des portes ouvertes.

» Je pensais, comme tout le monde, que ces poursuites allaient peut-être cesser devant le ridicule qu'elles semblaient devoir faire tomber sur la justice, qui ne devrait jamais s'exposer à encourir cette déchéance morale.

» Nous nous trompions tous : Vendredi dernier, depuis trois heures de l'après-midi jusqu'au soir bien tard, un véritable assaut a été donné (non matériellement, mais moralement), au couvent de Beauchêne, au seul religieux qui l'habite.

» Le juge de paix et le brigadier de gendarmerie, qui semblent mettre à ce métier un zèle qui touche au féroce ou à autre chose, comme vous voudrez, ont tenu là, pendant des heures, le pauvre religieux sous un feu roulant de questions et d'accusations concernant l'ouverture de la chapelle de Beauchêne, laquelle, comme vous le savez, touche le couvent, mais qui en est séparée par des portes barricadées depuis l'an dernier.

» Après ce premier supplice, sont arrivés de Bressuire M. le procureur, un greffier et une nouvelle troupe de gendarmes.

» Le récit de tout cela est presque aussi drôle que la chose elle-même ; on peut en rire encore, puisqu'on rit de tout, tant que ça ne tournera pas au tragi-sanguinaire. Mais vraiment on fait un chemin rapide vers un résultat désordonné.

» M. le procureur est venu, à six heures du soir, recommencer le supplice du pauvre solitaire, dont l'interrogatoire a duré encore plus d'une heure et demie. Celui-ci n'en pouvait mais, et ne savait réellement pas ce que tout cela signifiait. Finalement, on voulait encore forcer l'entrée du couvent. Or, il était nuit, et le pauvre religieux a été menacé et avec des menaces sévères. Voilà des choses graves, Monsieur le Rédacteur, et qui sentent joliment le régime de la Terreur.

» Le Père a résisté et s'est formellement opposé, en présence de témoins, à ce que l'on violât son domicile ; à moins que le droit de le violer ne fût exhibé par écrit.

» Apparemment que le droit n'était pas établi et qu'il n'y avait là qu'un nouvel acte d'arbitraire ; car toute la troupe officielle s'est esquivée au plus vite et en pleine obscurité. »

NIORT.

Le 6 octobre dernier, M. Antonin Proust a imaginé d'organiser à Niort la « fête des mobiles » ; il a même débité une jolie parlotte à cette occasion ; seulement, les frais n'ont pas été couverts et demeurent à la charge de la municipalité.

Aussi une grande joie s'est répandue dans Niort, parmi les contribuables, quand ils ont appris que leur député devenait ministre et allait recevoir un traitement annuel de 60,000 fr. Le bruit s'est aussitôt répandu que le nouveau ministre allait envoyer les dix premiers mille francs qu'il toucherait pour payer les frais en souffrance. M. Proust ne voudra point démentir la voix du peuple qui a parlé.

Faits divers.

En présence de l'épidémie toujours croissante de variole qui sévit depuis plusieurs

mois dans la ville de Bordeaux (28 décès en juin, 38 en juillet, 56 en août, 62 en septembre et 83 en octobre), l'administration municipale a résolu d'organiser un service public gratuit de vaccinations et de revaccinations. Elle doit prendre aussi, si même la chose n'est déjà faite depuis quelques jours, un ensemble de mesures préventives susceptibles d'arrêter à bref délai les progrès de l'épidémie. Au nombre de ces mesures, dont nous ne saurions trop la féliciter, figurent :

1° La déclaration obligatoire à la mairie de tous les cas de variole confirmée ;

2° La défense aux cochers de voitures publiques de transporter des varioleux ;

3° L'évacuation, sur l'hôpital d'isolement de Pellegrin, des enfants varioleux laissés jusqu'à ce jour à l'hospice des Enfants-Assistés ;

4° Enfin la création d'étuves publiques de désinfection pour les hardes et objets de literies ayant servi aux varioleux.

Une triste noce.

La semaine dernière, vers onze heures du matin, dit le *Journal de Neufchâteau*, un déplorable événement est venu jeter la consternation dans une honorable famille de Songeons.

M. Eugène Modéry, fabricant de lunettes, mariait sa fille aînée ; tous les invités, parents et amis, se rendaient à la mairie pour assister au mariage, quand tout à coup M^{me} Modéry, mère de la mariée, s'affaissa sur elle-même pour ne plus se relever ; on la transporta aussitôt à son domicile, où, malgré les soins de M. le docteur Choquart, mandé en toute hâte, elle expira dans la nuit sans avoir repris connaissance.

CONSEILS ET RECETTES.

LE LAIT. — Le lait n'est pas seulement l'aliment le plus complet, il est aussi le plus indispensable, surtout pour les enfants et pour les vieillards.

C'est, en effet, l'aliment qui se rapproche le plus de la composition du sang, dont il contient les principaux éléments. Son analyse fournit le *serum*, riche en matière azotée ; le *caseum*, riche en carbone, en hydrogène, en azote et en oxygène, mais surtout en oxygène, du sucre, des sels et de nombreux globules graisseux qui constituent son opacité et ce qu'on appelle la crème.

Aussi n'est-il pas étonnant que les gens de la campagne, et principalement ceux des contrées où le vin fait défaut, soient frais et robustes. Ah ! c'est qu'ils boivent de bon lait !

Il n'en est pas de même des habitants des villes, où cependant, plus que dans les campagnes, on aurait besoin d'une nourriture saine. Mais si ce lait n'était pas fraudé à la ville, comme tant d'autres choses, que deviendrait la réputation de ce bon siècle de progrès ?

La fraude du lait, la plus productive pour les falsificateurs, est celle qui consiste à priver le lait de la crème. C'est une fraude relativement honnête, qu'on dissimule par une mixtion de fécule, d'amidon, de décoction d'orge, de riz, etc. Mais que dire du lait fabriqué de toutes pièces, excepté d'une seule goutte de lait ! Il en existe pourtant, et j'en ai vu qui pouvait défier l'œil le plus connaisseur, sinon l'expertise. D'ailleurs, comment expertiser un bol de lait que votre cuisinière vient d'acheter, et qu'elle a hâte d'employer ? De plus, tout le monde n'est pas chimiste.

C'est pour cela que je vais vous indiquer un moyen des plus simples et des plus faciles, pour reconnaître si le lait que vous achetez est naturel, sans avoir recours à aucune sorte d'analyse.

Faites bouillir une petite quantité du lait que vous voulez éprouver, et jetez-y quelques gouttes de teinture d'iode. S'il est pur, sa couleur ne sera nullement altérée ; si, au contraire, il est fraudé, il tournera immédiatement au bleu plus ou moins caractéristique, suivant le degré de la fraude.

R. DES AYES.

Ceci s'adresse à nos lecteurs qui sont sujets aux engelures : Si vous n'en avez pas encore à cette heure, vous en préviendrez le retour en vous frictionnant

matin et soir avec de l'eau-de-vie camphrée ou de l'eau sédative, aux endroits où elles ont coutume de se montrer. Si vous en avez déjà, frottez-les le soir en vous couchant, avec la tranche d'une gousse d'ail coupée en deux ; elles disparaîtront comme par miracle. S'il y a des crevasses, n'employez pas l'ail. Lavez-les deux fois le jour avec une décoction tiède de feuilles de noyer et appliquez dessus des cataplasmes de fécule de pommes de terre.

UN VIEUX MÉDECIN.

BOURSE DE PARIS

DU 24 NOVEMBRE 1884.

| | |
|------------------------------|--------|
| Rente 3 0/0 | 85 50 |
| Rente 3 0/0 amortissable | 85 90 |
| 3 0/0 amortissable (nouveau) | 85 45 |
| Rente 4 1/2 | 112 25 |
| Rente 5 0/0 | 116 20 |

UNE DEMOISELLE, munie de son brevet supérieur, désirerait donner des leçons de français.

S'adresser Grand'Rue, n° 55, à Saumur, tous les jours, de 2 heures à 4 heures, excepté le dimanche.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLERT, instituteur à Eynauças (Haute-Vienne).

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 64 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, eu prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 22 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean ; GONDRAND ; BESSON, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^e (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

PHILOTESINE au GOUDRON, poudre soluble à 2 centimes le litre Remplaçant le vin de table. Agent préconisé contre les maladies du larynx, des bronches et des poumons. MARCHER FRÈRES & C^e, à Privas (Ardèche) Maisons à Paris, boulevard Beaumarchais, 53 — à Lyon, rue Thiers, 8 Prix : par Boîte de Poudre vin rouge pour 100 litres, 2 francs 25 c. Par la poste, 2 fr. 30

LA GRANDE COMPAGNIE

D'ASSURANCES

INCENDIE-CHOMAGE, TRANSPORTS, ACCIDENTS
Capital: CINQUANTE millions de francs
Siège social: 2, rue Drouot.
Statuts déposés chez M. MASSION, notaire à Paris

35,000 ACTIONS DE 500 FRANCS

Libérées de 125 francs

SONT MISES A LA DISPOSITION DU PUBLIC
AU PRIX NET DE 300 FRANCS

PAYABLES { En souscrivant... fr. 100 }
{ A la répartition... 100 } 300 fr.
{ Du 1^{er} au 10 février 1882 100 }

Une bonification de 2 fr. par titre sera faite aux souscripteurs qui se libéreront à la répartition.

Les Actions de la Grande Compagnie sont cotées à la Bourse de Paris, au comptant et à terme.

NOTICE

Il n'y a pas d'industrie plus sûre, plus riche et plus prospère que celle des Assurances. Ses opérations reposent sur des données exactes et mathématiques; son champ d'exploitation est illimité.

Les anciennes compagnies constituent de véritables puissances financières; leurs Actions sont recherchées à des prix extrêmement élevés, et grâce à la vulgarisation toujours croissante de l'Assurance, leurs portefeuilles s'accroissent chaque année.

La Grande Compagnie, constituée avec un capital supérieur à celui de toutes les autres Compagnies, offre aux Assurés des avantages nouveaux et des garanties matérielles qui lui permettent d'aborder les plus grandes affaires.

La composition de son Conseil d'administration complète au point de vue moral les garanties offertes au public.

Avec la même organisation, le même personnel et le même capital, la Grande Compagnie embrasse dans ses opérations les trois branches: Incendie-Chômage, Accidents et Trans-

ports, et puise ainsi ses bénéfices à trois sources différentes.

FONCTIONNEMENT DE LA GRANDE COMPAGNIE

Abaissement des Tarifs.

La Grande Compagnie est fondée sur l'idée nouvelle de l'ABAISSÉMENT DES TARIFS.

C'est là sa raison d'être et la cause de son succès sans précédent.

L'innovation introduite par la Grande Compagnie consiste dans une DIMINUTION DE PRIX DE 25 0/0 au profit de l'Assuré pour tous les risques simples. C'est une véritable révolution dans les opérations d'Assurances.

La Grande Compagnie est arrivée à ce résultat par la suppression de courtages payés par avance. Les autres Compagnies, liées à leurs Agents par des traités, ne peuvent appliquer ce système. Grâce à la suppression des commissions escomptées, la Grande Compagnie, tout en ne faisant payer aux Assurés que 75 fr. au lieu de 100 fr., encaisse, pour chaque Assurance, une somme égale à celle que reçoivent les autres Compagnies.

Cette réduction de tarifs ne diminue donc en rien ses bénéfices, tandis qu'au regard des Assurés, elle augmente encore les conditions de sécurité que la Compagnie leur présente, puisque, n'ayant pas d'avance affaire aux courtiers, elle n'entame jamais son capital de garantie.

Entre les Compagnies qui font payer 100 fr. et la Grande Compagnie qui ne fait payer que 75 fr. avec des garanties en quelque sorte supérieures, le public n'hésite pas.

L'importance de ce dégrèvement attire un nombre si considérable de demandes que la Compagnie est à même de choisir les meilleurs risques.

La Grande Compagnie possède un réseau complet d'Agences dont l'organisation, habituellement si longue et si dispendieuse, ne lui a rien coûté.

Ses fondateurs l'ont dotée, en naissant, des trois cents Agences du Crédit Viager, dont le personnel, versé de longue date dans la pratique des Assurances, lui apporte un concours des plus précieux.

En ce qui concerne la branche Assurances-Transports, la Grande Compagnie a passé avec les Compagnies spéciales les plus importantes des traités qui lui réservent une participation dans leurs opérations et par suite dans leurs bénéfices.

Enfin les Assurances-Accidents donnent déjà les meilleurs résultats, bien qu'elles soient encore à

leurs débuts en France. Cette branche d'opérations se développera de plus en plus.

SITUATION DE LA GRANDE COMPAGNIE

Dès sa première année d'existence, le chiffre d'affaires de la Grande Compagnie lui permettra probablement de distribuer un dividende.

En effet, le montant des primes acquises à ce jour pour l'exercice courant est de 4 millions de francs; à la fin de l'année, il dépassera sans doute 5 millions. Or, les plus grandes et les plus anciennes Compagnies d'Assurances réalisent à peine en un an le double des primes acquises par la Grande Compagnie dès son premier exercice.

Cette situation est d'autant plus remarquable qu'à leur origine les Compagnies d'Assurances restent ordinairement six ou sept ans avant de pouvoir réparer aucun revenu à leurs actionnaires.

Le portefeuille de la Grande Compagnie s'accroît d'autant plus que la réduction de ses tarifs constitue pour le public un attrait irrésistible.

RÉSUMÉ

Les Actions de la Grande Compagnie sont libérées de 125 francs.

Les Actionnaires n'ont pas à se préoccuper des 375 francs complémentaires, les Compagnies d'Assurances n'appelant jamais les trois autres quarts de leur capital, qui n'est en réalité qu'un capital de garantie.

Ces Actions sont offertes au public à 675 francs, soit 300 francs net à payer. Ce prix est inférieur aux cours pratiqués sur le marché officiel.

Les Actions d'Assurances forment une classe spéciale de valeurs: elles se cotent fréquemment à des cours très-élevés, avant même d'avoir rapporté aucun revenu; sur la seule perspective des bénéfices à récolter dans l'avenir.

Le prix de 675 francs pour les Actions de la Grande Compagnie est donc pleinement justifié par la situation prospère de la Compagnie et les bénéfices qu'elle a déjà réalisés.

En résumé, la Grande Compagnie possède les éléments de succès les plus certains.

Son capital de garantie est toujours employé de rentes sur l'Etat, bons du Trésor, actions en la Banque de France, obligations des départements, obligations des grandes Compagnies de Chemins de fer et en immeubles.

Il faut ajouter que les Actions, admises à la Cote officielle, au comptant et à terme, offrent tous les avantages de négociation: égales à celles des valeurs les plus recherchées.

Applicant un système nouveau dont les conséquences sont un bénéfice réalisé dès la première année, et disposant de ressources que nulle Compagnie n'a possédées à son origine, la Grande Compagnie atteindra avant peu le degré de prospérité de ses devancières les plus riches.

Les Actions de la Grande Compagnie d'Assurances seront, sans nul doute, l'objet d'une hausse progressive et en rapport avec le magnifique avenir qui leur est réservé.

LES DEMANDES SONT REÇUES
Les 29 et 30 Novembre courant

A PARIS

A la SOCIÉTÉ NOUVELLE de Banque et de Crédit
52, rue de Châteaudun, 52

Chez M. HENRI de LAMONTA, banquier,
59, rue Talbot, 59

LA BANQUE NATIONALE

11, rue Le Peletier

Recevra également les demandes à ses guichets.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Chez tous les Banquiers et Agents de change correspondants de la SOCIÉTÉ NOUVELLE et de la Maison de banque Henri de LAMONTA.

Aux succursales

de la SOCIÉTÉ NOUVELLE de BANQUE et de CRÉDIT:
8, boulevard Montmartre; 13, rue des Halles;

107, rue de La Chapelle, à PARIS;

A Avignon, Béziers, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Nice, Reims, Rouen, Saint-Denis, Toulouse et Tours.

Et chez tous les Agents du Crédit Viager.

LES DEMANDES PEUVENT ÊTRE ADRESSÉES, DÈS À PRÉSENT, PAR CORRESPONDANCE.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Le Jeudi 1^{er} Décembre 1881

O U V E R T U R E

DE LA

GRANDE PHARMACIE CENTRALE DE SAUMUR

Droguerie, Herboristerie

Ancienne Maison A. PIE fils et Raoul FEIGNOUX

Rue de la Tonnelle, 27, Saumur

E. D'HUY, PHARMACIEN

Entrepôt de toutes les Spécialités pharmaceutiques, Produits chimiques pour les Arts, Eaux minérales françaises et étrangères, Bandages et Articles d'Orthopédie, Accessoires de Pharmacie.

REMISE TRÈS-IMPORTANTE

Sur toutes les Spécialités et Préparations Pharmaceutiques.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

DE GRÉ À GRÉ.

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Située à Dampierre, près Saumur, comprenant:

1^o MAISON DE MAÎTRE, jardin, terrasse, servitudes et cellier, caves avec pressoir;

2^o Pré et quetier en face de la maison, contenant 19 ares 89 centiares;

3^o Et neuf morceaux de vigne rouge, situés dans les meilleurs crus de Dampierre, contenant ensemble 1 hectare 64 ares 14 centiares.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (738)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue Saint-Lazare, n^o 7.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE LEPETIER, ALFRED.

HOMOLOGATION DE CONCORDAT.

Par jugement du quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-un, le tribunal a homologué le Concordat consenti au profit du sieur Lepetier, Alfred, marchand épicer à Saumur.

CONDITIONS: Dix pour cent payables, chaque année, par cinquième, en plus du dividende que produira la liquidation de l'actif.

Le greffier du tribunal, L. BONNEAU. (739)

A LOUER

DEUX JOLIES MAISONS

Avec servitudes et jardins.

Au Pont-Fouchard.

Ces maisons sont propres au commerce.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (740)

La MAISON DUTEIL demande un employé pour la mercerie.

LA NATIONALE

Compagnie d'Assurances sur la Vie

ÉTABLIE A PARIS, RUE DE GRAMMONT ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18

Assurance Compagnie Royale

FONDS DE GARANTIE: 184 MILLIONS

ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE

Participation dans les bénéfices de la Compagnie

RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie..... 55,950,082 fr.

Amortissements payés aux Rentiers..... 169,898,374 fr.

Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière..... 24,769,374 fr.

S'adresser pour les renseignements, à Saumur, à M. CORNILLEAU; à Angers, à M. PINEAU; à Cholet, à M. MANCEAU; à Lion-d'Angers, à M. MORILLON; à Baugé, à M. Cor-

NILLEAU; à Segré, à M. PAYSAN; à Beaufort-en-Vallée, à M. SAGRET.

Etude de M^e Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques.

Le samedi vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-un, à une heure après midi, sur la place du Chardonnet, à Saumur, d'un CHEVAL, âgé de douze ans, sous poil bai, s'attelant très-bien.

On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (727)

A VENDRE

UNE JUMENT BAI, pur sang, de cinq ans. Voir origine chez M. RAIMBAULT, maréchal-ferrant, à Saumur. (666)

M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

A VENDRE

UNE BONNE CHEVRE LAITIÈRE

S'adresser au sacristain de la Visitation.

AVIS

LES MAGASINS DE LA CLANSEUR

51 et 53, rue Saint-Jean.

SAUMUR.

Demandent deux apprentis pour les modes. (543)

Conditions avantageuses.

UNE MAISON DE NOUVEAUTES de Saumur, demande un garçon de magasin.

S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT

Chirurgien - Dentiste,

49, rue Royale, Saumur.

Au premier.

Saumur, imprimerie P. GODET.